Rubrique : Saga du Musée des beaux-arts de Montréal

Impacts de la décision du CA

|  | Compétence  (100) | En voie d’apprentissage  (80) | En difficulté  (60) | Incapacité  (0) |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec  (10 %) | Identifie de façon pertinente les impacts de la décision du conseil d’administration sur le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec. | Identifie les impacts de la décision du conseil d’administration sur le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les impacts de la décision du conseil d’administration sur le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’identifie pas les impacts de la décision du conseil d’administration sur le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec.  OU  Identifie des impacts qui ne sont pas pertinents. |
| Tourisme Montréal  (10 %) | Identifie de façon pertinente les impacts de la décision du conseil d’administration sur Tourisme Montréal. | Identifie les impacts de la décision du conseil d’administration sur Tourisme Montréal, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les impacts de la décision du conseil d’administration sur Tourisme Montréal, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’identifie pas les impacts de la décision du conseil d’administration sur Tourisme Montréal.  OU  Identifie des impacts qui ne sont pas pertinents. |
| Conseil municipal de la Ville de Montréal  (10 %) | Identifie de façon pertinente les impacts de la décision du conseil d’administration sur le conseil municipal de la Ville de Montréal. | Identifie les impacts de la décision du conseil d’administration sur le conseil municipal de la Ville de Montréal, mais l’information présentée contient des lacunes qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les impacts de la décision du conseil d’administration sur le conseil municipal de la Ville de Montréal, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’identifie pas les impacts de la décision du conseil d’administration sur le conseil municipal de la Ville de Montréal.  OU  Identifie des impacts qui ne sont pas pertinents. |

Actions prises par le CA

|  | Compétence  (100) | En voie d’apprentissage  (80) | En difficulté  (60) | Incapacité  (0) |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Action 1  (10 %) | Énonce une première action pertinente que pourrait prendre le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision.  Fournit une explication pertinente à l’appui. | Énonce une première action que pourrait prendre le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, et fournit une explication à l’appui, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Énonce une première action que pourrait prendre le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, et fournit une explication à l’appui, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse.  OU  Énonce une première action pertinente que pourrait prendre le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, sans fournir d’explication à l’appui. | N’énonce pas une première action que pourrait prendre le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision.  OU  Énonce une action qui n’est pas pertinente. |
| Action 2  (10 %) | Énonce une deuxième action pertinente qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision.  Fournit une explication pertinente à l’appui. | Énonce une deuxième action qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, et fournit une explication à l’appui, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Énonce une deuxième action qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, et fournit une explication à l’appui, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’énonce pas une deuxième action qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision  OU  Énonce une action qui n’est pas pertinente. |
| Action 3  (10 %) | Énonce une troisième action pertinente qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision.  Fournit une explication pertinente à l’appui. | Énonce une troisième action qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, et fournit une explication à l’appui, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Énonce une troisième action qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision, et fournit une explication à l’appui, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’énonce pas une troisième action qui pourrait être prise par le conseil d’administration pour circonscrire ou réduire les répercussions de sa décision  OU  Énonce une action qui n’est pas pertinente. |

Adoption du projet de loi 81

|  | Compétence  (100) | En voie d’apprentissage  (80) | En difficulté  (60) | Incapacité  (0) |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Impact  (6 %) | Identifie les impacts positifs et négatifs de l’adoption du projet de loi 81 de façon pertinente. | Identifie les impacts positifs et négatifs de l’adoption du projet de loi 81, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les impacts positifs et négatifs de l’adoption du projet de loi 81, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’identifie pas les impacts positifs et négatifs de l’adoption du projet de loi 81.  OU  Identifie des impacts qui ne sont pas pertinents. |
| Stratégie pour atténuer les impacts  (6 %) | Propose une stratégie pertinente que le MBAM devrait mettre en place pour atténuer les impacts de l’adoption du projet de loi 81. | Propose une stratégie que le MBAM devrait mettre en place pour atténuer les impacts de l’adoption du projet de loi 81, mais celle-ci contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Propose une stratégie que le MBAM devrait mettre en place pour atténuer les impacts de l’adoption du projet de loi 81, mais celle-ci contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | Ne propose pas de stratégie que le MBAM devrait mettre en place pour atténuer les impacts de l’adoption du projet de loi 81.  OU  Propose une stratégie qui n’est pas pertinente. |

Rôles et responsabilités des organisations externes (instances) et Sources

|  | Compétence  (100) | En voie d’apprentissage  (80) | En difficulté  (60) | Incapacité  (0) |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec  (6 %) | Identifie les rôles et responsabilités du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM.  Indique les conséquences que pourrait subir le MBAM si les rôles et responsabilités ne sont pas respectés. | Identifie les rôles et responsabilités du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, et indique les conséquences potentielles, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les rôles et responsabilités du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, et indique les conséquences potentielles, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse.  OU  Identifie les rôles et responsabilités du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, sans indiquer les conséquences potentielles. | N’identifie pas les rôles et responsabilités du ministère de la Culture et des Communications du gouvernement du Québec qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM.  OU  Identifie des rôles et responsabilités qui n’auront pas d’impact sur le MBAM. |
| Tourisme Montréal  (6 %) | Identifie les rôles et responsabilités de Tourisme Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM.  Indique les conséquences que pourrait subir le MBAM si les rôles et responsabilités ne sont pas respectés. | Identifie les rôles et responsabilités de Tourisme Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, et indique les conséquences potentielles, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les rôles et responsabilités de Tourisme Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, et indique les conséquences potentielles, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’identifie pas les rôles et responsabilités de Tourisme Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM.  OU  Identifie des rôles et responsabilités qui n’auront pas d’impact sur le MBAM. |
| Conseil municipal de la Ville de Montréal  (6 %) | Identifie les rôles et responsabilités du conseil municipal de la Ville de Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM.  Indique les conséquences que pourrait subir le MBAM si les rôles et responsabilités ne sont pas respectés. | Identifie les rôles et responsabilités du conseil municipal de la Ville de Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, et indique les conséquences potentielles, mais l’information présentée contient des lacunes, qui n’en affectent toutefois pas la qualité de la réponse. | Identifie les rôles et responsabilités du conseil municipal de la Ville de Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM, et indique les conséquences potentielles, mais l’information présentée contient des lacunes qui affectent la qualité de la réponse. | N’identifie pas les rôles et responsabilités du conseil municipal de la Ville de Montréal qui découlent de ses activités normales et qui pourraient avoir un impact sur le MBAM.  OU  Identifie des rôles et responsabilités qui n’auront pas d’impact sur le MBAM. |
| Sources  (10 %) | Cite les sources consultées pour effectuer le travail et s’assure qu’elles proviennent d’éléments fiables, valides et pertinents et qu’elles sont repérables. | Cite les sources consultées pour effectuer le travail et s’assure qu’elles proviennent majoritairement d’éléments fiables, valides et pertinents et qu’elles sont repérables. | Cite les sources consultées pour effectuer le travail; cependant, il est difficile de conclure qu’elles proviennent d’éléments fiables, valides et pertinents. | Ne cite pas les sources consultées pour effectuer le travail.  OU  Cite des sources qui ne sont pas pertinentes. |